

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° CD1121

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 4

Après le mot : « particulier »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« les volets prévus aux 1° , 3° et 4° . »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.